

ADMINISTRATION
Imprimerie F. RUEDI
 Lausanne
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS:
 Suisse, 4 fr. par an; autres
 pays, 6 fr. par an.
 10 centimes le numéro.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue pour la défense de l'Humanité fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation.

Compte de chèques postaux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts de la ligue et de numéros spécimens de tous ses organes. S'adresser au secrétariat, Lausanne, 3 Jumelles.

Comité suisse de la Ligue : D^r Aug. FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux ; A. SUTER, ancien président du Conseil communal de Lausanne ; D^r TSCHUMI, président du gouvernement bernois ; D^r MOSER, conseiller d'Etat, Berne ; D^r R. BRODA ; A. SESSLER (Berne), anc. président du tribunal ; D^r A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix ; M^{me} VUADENS-CALMUS, Vevey ; M^{me} WALDHARDT-BERTSCH, Berne ; E. PEYTRQUIN, vice-président du Conseil communal de Lausanne ; H. HODLER, Genève, etc.

Comité de patronage international : Jean LONGUET, député de la Seine ; Lucien LE FOYER, anc. député de la Seine ; Gustave HUBBARD, anc. député de Seine-et-Oise ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIANI, procureur-général honoraire, Côme ; W. FØRSTER, président du Bureau international des poids et mesures ; Dr. N. af URSIN, anc. vice-président de la Diète finlandaise ; Sir Robert STOUT, anc. premier ministre de la Nouvelle-Zélande, etc.

Président de la Ligue : D^r R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Le jeu de bascule

Des nouvelles de France nous apprennent que les derniers succès militaires ont fait renaître la confiance, revivre l'enthousiasme guerrier. L'échec de l'offensive du printemps a engendré un commencement de résignation, les succès de Verdun ont amené la nation de reprendre ses espoirs de victoire finale, ses désirs de guerre à outrance. Le facteur psychologique qui détermine la balance entre l'élan guerrier et le désir de paix n'est donc point la compréhension des *intérêts vitaux de la France* — l'intérêt de l'Humanité n'entrant même pas en considération.

On est loin de comprendre la folie du carnage universel, la supériorité historique d'une paix basée sur l'agrément général et la société des nations, sur une paix de victoire engendrant la revanche du vaincu et des armements perpétuels. On n'a rien appris par les atrocités d'une lutte sans fin et le seul facteur qui fait naître les idées de paix est l'insuccès militaire.

Malheureusement, c'est un facteur entièrement stérile parce que à l'insuccès militaire français correspond naturellement un succès allemand qui rend immodestes les buts de guerre de la nation ennemie. Impossible donc de conclure la paix en un tel moment. D'autre part, dès que les Allemands subissent un échec et modèrent leurs buts de guerre, le succès français qui y correspond fait naître l'élan belliqueux et le désir de « compensations pour les sacrifices subis » etc. Ce jeu de bascule ne permettra donc jamais la conclusion de la paix.

Sauf un cas : Si les deux nations étaient vaincues simultanément, elles deviendraient simultanément modestes et seraient peut-être enclins de s'entendre. Es-ce possible ? La famine européenne et la mort de notre jeunesse vaincraient tôt ou tard les nations aveuglées. Ce sera la fin — mais hélas, elle est lointaine et triste.

L'organisation de la liberté

par le Dr A. FOREL.

II

L'organisation de la liberté est-elle devenue possible ?

(Fin)

Passons maintenant au fond de la question, à l'organisation de la liberté sur toute la terre. En effet, limitée à un Etat ou à un complexe d'Etat, une vraie liberté est impossible, la paix durable étant son fondement essentiel. Qui dit droit de l'homme, dit devoir social. Pour être juste, c'est-à-dire correspondant au devoir, la liberté doit être bien organisée au point de vue social. On parle beaucoup des droits de l'homme, mais on oublie trop les devoirs qui y correspondent ; or, qui dit

devoir social, dit en même temps limitation de la liberté individuelle. Pareille limitation se heurte constamment à la férocité et à l'égoïsme naturels et héréditaires de l'homme qui crie toujours : « liberté pour moi », mais qui abuse en même temps consciemment ou inconsciemment de la liberté des autres. Il résulte de ce fait primordial que notre problème est le suivant :

Organiser la plus grande liberté possible de l'individu, tout en ne lésant nulle part le bon ordre social. Pour arriver à vaincre le mal actuel il faut remonter à ses causes, c'est-à-dire à celle des abus de pouvoir. A tout seigneur, tout honneur ! La diplomatie, son machiavélisme et ses traités secrets consistent en l'art de mentir avec l'accent de la vérité, combiné à celui de parler sans rien dire et de bien suggérer ou faire suggérer les marionnettes humaines. En tout cela, elle a fait des emprunts aux avocats et à beaucoup de théologiens, sans parler des charlatans arrivistes en médecine. La première chose à faire est d'abolir les traités secrets et la diplomatie nationale.

Une autre vipère humaine à peu près semblable est la presse vénale, avec ses articles tendancieux bien payés, auxquels presque tout le monde se laisse prendre. Elle fabrique l'opinion publique à tant la page, sur commande ou par intérêt. Ici il s'agit de créer des réformes fondamentales parmi lesquelles j'indique la punition sévère de toute calomnie par la presse et l'obligation à elle imposée d'imprimer à la même place et en aussi grands caractères la réponse de ceux qu'elle attaque. Elle doit être aussi obligée de rectifier immédiatement tous ses mensonges et toutes ses erreurs.

Une troisième bête féroce est la cupidité mammonique à combattre par un vrai et bon socialisme intégral. Nous allons y revenir.

Une quatrième guêpe est la vanité humaine naturelle qui pousse directement les courageux et indirectement les lâches à abuser du pouvoir. On ne peut la combattre qu'en coupant l'herbe sous les pieds aupouvoir lui-même.

Un terrible vampire de l'humanité sont les armements progressifs. Seule une convention supernational avec département des armements peut amener ces derniers à devenir régressifs. Au point de vue international, l'intérêt de l'humanité, dans son ensemble, poussera de lui-même pareil département à devenir un bureau de désarmement et à remplacer peu à peu l'armée de guerre par l'armée pacifique du travail social.

La routine et la paresse naturelles de l'homme le poussent au nom de la tradition à exploiter son prochain par une autre bête féroce qu'on appelle la bureaucratie. C'est là une étable d'Augias qu'on ne peut complètement supprimer, hélas ! mais qu'il faut constamment nettoyer et limiter au strict nécessaire.

Les abus des pouvoirs religieux et confessionnels sont séculaires et trop connus. Le seul moyen de lutter contre eux est la liberté absolue de croyance, énergiquement soutenue par les lois et la suppres-

sion de toute Eglise officielle et pratique confessionnelle de par l'Etat. Ici l'enfance doit aussi être protégée, mais surtout l'adolescence.

La férocité humaine a été consacrée par l'oppression de la femme et des enfants de la part de l'homme. Ici s'impose le droit égal du suffrage des femmes et une protection efficace de l'enfance et de l'adolescence d'une façon générale, spécialement de l'enfance abandonnée, maltraitée et exploitée par des parents indignes. Comment se passer de lois à cet égard ? Je le crie aux anarchistes.

La mauvaise sélection humaine, dont nous gratifions la guerre moderne et les soins donnés aux fous, aux idiots et aux dégénérés par une philanthropie mal comprise, ne peut être combattue que par des lois rationnelles sur l'eugénisme, opposées au cacogénisme actuel.

Les tristes barrières entre Etats, causées par les péages, ne peuvent être combattues que par le libre échange.

La diversité des langues, qui augmente fortement les antagonismes entre nations par la difficulté mutuelle de se comprendre, peut être facilement et efficacement combattue par l'introduction en tout pays d'une langue internationale auxiliaire.

Enfin, l'homme devenant encore plus brutal et méchant que sa nature par l'abus de l'alcool et d'autres intoxicants, abus qui est inséparablement lié à leur usage, il n'y a, l'expérience le prouve, que la prohibition totale de ces substances comme moyen de jouissance et de soi-disant aliment, qui puisse venir à bout du mal social qu'elles provoquent.

Mais, pour atteindre l'organisation de la liberté, c'est avant tout le pouvoir lui-même, individuel et collectif (ce dernier en revenant le plus souvent au premier), qu'il s'agit de limiter le plus possible par de bonnes lois familiales, nationales et internationales. Il est indispensable qu'un minimum de pareilles lois soit fixé partout à l'aide d'une convention supernational. L'énumération ci-dessus nous fait toucher du doigt la nécessité absolue d'une certaine égalité démocratique du droit et des devoirs humains à décréter par la convention supernational dont je viens de parler. Il n'y a là rien d'humiliant pour aucun Etat, car c'est là la sauvegarde universelle de tous. Il faut être empêtré jusqu'au cou dans les vieilles et fausses traditions sur le code de l'honneur, pour y voir quelque chose de déshonorant.

Les lois sont donc nécessaires, mais il faut qu'elles évitent toutes les vexations inutiles au bien social et que l'on commence bientôt à étudier les meilleures bases d'une éducation sociale de l'enfance. Celle-ci doit être faite dans le sens humanitaire général et non dans le sens chauvin, dit faussement patriotique, usuel jusqu'aujourd'hui.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que le travail de tous est nécessaire et que l'enfance doit y être habituée dès l'abord. On l'obtiendra très bien par l'école et par un travail civil remplaçant l'armée, obligatoire pour tous, hommes et femmes.

Ce ne sera point là un travail de forçat comme nous le souffle l'égoïsme des arrivistes et de la plupart des capitalistes. Mais les hommes représentant entre eux des différences individuelles énormes, résultant en partie de leur hérédité et en partie de leur éducation, il est absolument nécessaire de tenir compte des aptitudes de chacun.

Cela dit, si l'on veut organiser la liberté par le travail de tous avec la maxime : « Qui veut se nourrir, se vêtir, habiter une maison et fonder une famille, doit travailler selon ses forces et ses capacités », il faut avant tout et partout supprimer les privilèges de castes et de personnes et limiter les pouvoirs des gouvernants, petits et grands. Il ne faut pas que le pouvoir puisse devenir un appât pour le gain et pour la paresse; l'ambition suffit. J'ai dit et je maintiens que tout gouvernant, haut et bas, devrait être tenu par la loi de rentrer dans le rang de simple travailleur, gouverné par d'autres, au bout d'un temps à maximum fixé, mettons à cinq ans, tout au plus à dix. On pourra néanmoins le réélire plus tard, s'il s'est montré fort capable.

Cela ne signifie pas que l'ignorance et l'incompétence doivent régner en maîtres, comme actuellement, à ce qu'on m'écrit, dans certaines villes de Russie où, par exemple, infirmiers et domestiques choisissent les médecins des hôpitaux et sont mieux payés que les travailleurs intellectuels. Pareilles exagérations de la démocratie ne font qu'encourager les basses menées des arrivistes, flatteurs du peuple. On le voit bien en Suisse chez nos gouvernants radicaux. Il faut au contraire que des personnes réellement compétentes puissent partout élire les gouvernants. Ce qu'il faut éliminer, c'est l'intérêt personnel, surtout pécuniaire, des électeurs et des élus, il faut bien que le peuple élise lui-même ses représentants, peut-être même directement, et — parmi ses gouvernants — ceux dont l'activité générale n'exige aucune autre compétence que l'honnêteté et le bon sens. Mais pour toute élection à un poste exigeant de la compétence sur une matière spéciale, quelle qu'elle soit, il faudrait qu'une collectivité libre de personnes, connaissant à fond le domaine en question, doive toujours être au moins consultée et faire de sages propositions, avant que le peuple lui-même ou ses représentants puissent décider leur choix parmi les personnes proposées. Si l'on néglige pareille précaution, on n'obtient ni liberté, ni justice, mais seulement le règne anarchique d'une démagogie ignorante, asservie aux bas instincts d'un peuple qu'elle flatte et ramenant ainsi l'autocratie.

A ce propos, je recommande la lecture d'un roman allemand de Heinrich Nienkamp : « Fürsten ohne Krone » (Princes non couronnés), dans lequel un milliardaire américain à génie démocratique, institue, grâce à son immense fortune, une organisation privée, avec une série d'instances élues de bas en haut, mais toujours avec sélection des meilleurs et travail utilisant le mieux possible les forces de tous. L'instance supérieure gouverne le tout. Mais, dans la lecture de Nienkamp, il faut séparer les bonnes idées de l'utopie d'un intellectuel nietzschéin et capitaliste.

Il faudrait trouver moyen de faire travailler le naturel égoïste, jouisseur et paresseux de la foule des arrivistes, sans lui laisser le moyen de trop exploiter les naïfs laborieux, bons enfants et modestes autour de lui. Pour cela il faut que, pour l'éducation sociale obligatoire de l'école, s'élabore, à l'aide d'une commission de vrais pédagogues compétents, au lieu des stupides examens usuels, basés sur la pure mémoire, une soignée échelle, adaptée à l'étude des véritables capacités intellectuelles et affectives (artistiques), du caractère et de la volonté des élèves. Sur pareil bilan mental seul un certificat de capacité pour tels ou tels travaux pourra être délivré aux élèves à l'usage de l'avenir. Mais pour cela il faut des juges psychologiques et pratiques, non

des pédants spécialistes amoureux de l'écho mémorial de leur propre enseignement.

Par *socialisme intégral* (A. Forel : *Etats-Unis de la Terre*, ch. VI, p. 32 et « *Assez détruit, rebâtissons* », même éditeur 1916, ch. V, p. 27) j'entends un socialisme large, qui ne soit ni exclusif, ni dogmatique, mais capable de perfectionnement et d'évolution graduelle, pour travailler au bien social de tous. C'est dans ce socialisme-là que pourra se développer l'idéal de l'avenir humain; c'est à son aide que s'organisera la vraie liberté, laquelle consiste en devoirs bien plus qu'en droits. Pour cela il faut élever l'homme, c'est-à-dire chacun, au maximum de maîtrise possible de soi-même, afin qu'il puisse travailler au bien de tous.

Mais ces belles devises ne suffisent point. Il nous faut des béquilles légales pour les mener à bien et les appliquer. Sans entrer dans les détails, je veux énumérer encore ici les points principaux qui me semblent faits, à côté de ce que j'ai dit plus haut, pour assurer les bases d'un socialisme intégral de l'avenir :

1. Exploitation des moyens de communication et de toutes les grandes industries par un Etat devenu vraiment social et qui emploiera tous ses moyens dans l'intérêt des citoyens. Par Etat, j'entends ici aussi bien l'organisation supranationale future que les Etats actuels à autorité limitée à l'avenir.

2. Pour le reste, coopératives de production et de consommation industrielles et agricoles.

3. Terre libre (idée de Henry Georges, 14, rue de la Croix-d'Or, Genève). Réforme de la propriété foncière, dans laquelle réforme chacun aurait un droit égal à la surface utilisable de la terre.

4. Suppression de tout héritage, même des successeurs directs, dès qu'ils auront atteint 30 ans. Jusque-là, ils pourront, s'il le faut à l'aide d'une tutelle, utiliser les revenus, soit hérités, soit de leurs parents vivants, pour faire et développer leurs études. Je considère cela comme étant dans l'intérêt bien entendu des enfants, comme de celui de leurs parents.

5. Coordonner les intérêts des ouvriers agricoles avec ceux des ouvriers industriels.

Ajoutons le remplacement du service militaire obligatoire actuel par un service civil, obligatoire aussi, des hommes et des femmes, avec bonne discipline. Pour faire respecter les lois, un minimum armé de police internationale et nationale devra être néanmoins réservé.

Ci-dessus donc le plan général de ce que j'entends par « organisation de la liberté ». Toutes les vexations inutiles, bureaucratiques et autres, tout ce qui n'est pas absolument nécessaire au bien social, devra être partout supprimé et l'assurance pour maladie et vieillesse instituée d'une façon juste et égale pour tous. Il va sans dire que la grossesse, les couches, et les autres travaux des femmes nécessaires à l'enfance seront considérés comme une partie de leur travail.

Utopie, impossible, me dira-t-on en haussant les épaules! Non, certes pas; mais j'ai deux choses à ajouter à ce que j'ai dit.

D'abord, il s'agit simplement d'une modeste esquisse pour l'avenir, esquisse basée sur des faits scientifiques actuellement acquis. Je sais très bien qu'on ne peut obtenir après la guerre que les bases fondamentales des réformes les plus urgentes de l'organisation supranationale et du désarmement progressif. Je ne suis pas assez naïf pour m'imaginer qu'on puisse arriver à plus d'un seul coup.

En second lieu, loin de moi l'idée de poser pour l'avenir des dogmes définis et tout faits. Pour l'instant actuel seulement j'ai indiqué ce qui paraît être le principal à mon horizon nécessairement borné à tout égard. Des commissions supranationales permanentes à établir auront pendant des lustres et des siècles à modifier, à perfection-

ner et à étendre au fur et à mesure le programme politique mondial du progrès de notre civilisation, programme combiné avec le plus possible de liberté, de vérité et de justice sociales.

Appendice. — Je viens de recevoir par l'auteur le résumé du tome VI de sa Sociologie expérimentale : Réorganisation scientifique des rapports politiques et économiques des nations, par A. Fromentin, Genève, Librairie Kündig. Le livre paraîtra prochainement. Pour les organisations communales, régionales, nationales, européennes et mondiales, M. Fromentin propose une série de « jurys » superordonnés les uns aux autres, jurys élus par le peuple, mais sélectionnés par une ingénieuse méthode. Il y ajoute néanmoins des sections techniques professionnelles, dont l'élection est également sagement combinée et qui dépendent des jurys supérieurs. C'est là une excellente sélection scientifique pour tout ce qui exige de la compétence professionnelle. Je recommande la lecture de cet ouvrage.

Il n'y a qu'une justice

Vous qui n'êtes pas justes dans votre jugement, vous ne connaîtrez pas les bienfaits de la Justice.

Vous qui foulez aux pieds la justice dans vos agissements, vous ne bénéficierez pas des avantages dus à la Justice.

Vous qui vivez dans les ténèbres de l'injustice, vous ne pourrez jamais supporter l'éclat du soleil de Justice.

Vous qui tendez chaque jour la coupe amère de l'injustice aux lèvres de votre prochain, vous ne pourrez épancher votre soif à la source de la Justice.

Vous qui êtes « goinfre » d'injustice, vous ne serez jamais rassasié de Justice.

Vous qui n'avez ni faim ni soif de justice, vous ne serez jamais persécuté, mais vous ne connaîtrez jamais l'idéal en l'homme.

La Justice, comme la Vérité, triomphe de tout, nous ne pouvons que la voiler ou retarder son heure, mais sa marche en avant ne peut être arrêtée et son soleil resplendit à travers tous les nuages, tous les brouillards et tous les orages provoqués par les hommes.

Ch. BERNARD.

Pour la Société des nations

par

M. Estlin CARPENTER, prof. à l'Université d'Oxford.

J'ai pleine confiance qu'une Ligue des nations sera formée par le traité de paix. Cette Ligue embrassera aussi les puissances centrales. Elle permettra une réduction importante des armements militaires et navals et créera une sorte de police internationale pour la protection de l'ordre européen et mondial. Elle garantira aussi l'observation fidèle des traités et conventions qui sera soumise à la juridiction d'un tribunal mondial tel que la Cour de La Haye.

Un arrangement semblable sera nécessaire pour nous protéger contre le retour d'une guerre détestable, déchaînée par les ambitions d'une puissance ambitieuse et sans scrupules.

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedl.